



Cagnotte, le 19 mai 2021

Fédération S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Société pour l'Etude, la Protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest (Landes)
1581 route de Cazordite, 40300 CAGNOTTE

De la Nature et des Hommes

www.sepanso40.fr



Monsieur Jean-Pierre CATUHE
Mairie
86 route du Plan
40190 SAINT-GEIN

Transmission électronique : mairie@saintgein.fr

Objet : « serres photovoltaïques »

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 20 avril j'ai adressé un courrier à Madame la Préfète (P.J.1), et Madame la Directrice départementale des territoires et de la mer nous a répondu dès le 30 avril 2021 (P.J.2).

Hier à la fin de la réunion de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers, le directeur de la SAFER a évoqué la situation de Saint-Gein où il y aurait une nouvelle tranche de serres photovoltaïques ; il a estimé que dans la mesure où « *le premier projet fait un peu tache* » l'administration aurait intérêt à surveiller cette situation. Il estime que ces terres auraient pu profiter à un agriculteur pour produire effectivement... Je suis intervenu pour rappeler les démarches de la SEPANSO et j'ai lu le courrier de Mme Chevassus (DDTM)

Aujourd'hui, la SEPANSO vous prie d'assumer les responsabilités de votre commune en faisant constater que la situation actuelle ne correspond pas au dossier déposé pour obtenir la réalisation des serres photovoltaïques.

Veillez nous informer de votre décision et si vous faites dresser procès-verbal, comme cela semble nécessaire, nous attendons la communication de la date de transmission au Procureur de la République ou la date d'enregistrement au Parquet.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courrier, veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO Landes
Secrétaire Général Fédération SEPANSO Aquitaine
1581 route de Cazordite - 40300 Cagnotte
+33 5 58 73 14 53
Georges.cingal@orange.fr
<http://www.sepanso40.fr>

Copie à : Madame la préfet et Madame Chevassus (DDTM)